

Les linteaux de porte

Le linteau est un élément qui se situe au-dessus d'une ouverture, telle une porte ou une fenêtre. Il repose sur deux appuis, appelés pieds-droits, disposés de part et d'autre de l'ouverture. Présentation de cet élément du patrimoine architectural mosellan.

Un linteau se place au-dessus de chaque baie (fenêtres, portes) située dans un mur porteur. C'est une pratique non seulement lors de la construction initiale, mais aussi lorsqu'une ouverture est créée ultérieurement dans un mur porteur pour installer une fenêtre, par exemple. Comme son nom l'indique, un mur porteur doit «porter» des charges. Il s'agit notamment du poids de la structure elle-même (murs, planchers, toitures), des charges d'exploitation (les occupants, le mobilier) et des charges climatiques (la pression du vent, le poids de la neige). L'ensemble de ces charges descend mécaniquement jusqu'aux fondations d'un bâtiment. Lorsqu'une ouverture est créée dans un mur, il manque de la matière pour porter ces charges. Il faut donc créer un renfort pour redistribuer les efforts. C'est le rôle fonctionnel du linteau : reporter les charges du bâtiment sur les jambages de l'ouverture. On comprend donc que les dimensions d'un linteau sont essentielles à la bonne tenue mécanique de l'ensemble.

Plusieurs techniques

Comme ordre de grandeur, il est important de savoir que la longueur des appuis doit être de 1/10ème de la portée du linteau, avec un minimum de vingt centimètres dans tous les cas. Différentes techniques permettent d'évi-



Linteau dit en bâtière.

Une autre technique consiste à disposer toutes les ouvertures les unes au-dessus des autres. Il existe un cas particulier de linteau allégé, c'est le linteau en bois. Contrairement à la croyance populaire, à section égale, le chêne ou le châtaignier ont une charge de rup-

accès et l'exploitation du bois y étaient strictement réglementés et l'utilisation d'un arbre, dont la hauteur ainsi que l'envergure du fût auraient été suffisantes, était probablement réservée à la jouissance exclusive du seigneur. De la même façon, malgré les nombreuses carrières de pierre de la région il n'était certainement pas simple de transporter un monolithe d'une telle envergure. De fait ces blocs pierreaux, sans faille ni défaut, étaient relativement rares et coûtaient extrêmement chers. Ces différentes raisons amenèrent nos bâtisseurs à utiliser deux matériaux (bois et pierre) pour un seul et même linteau de grande envergure, ou de juxtaposer deux grumes de moindre circonférence. Il n'est pas rare de voir des portes de grange ou d'étables combinant le bois et la pierre.

Emblèmes

Lire et écrire étaient des outils de communication autrefois réservés au clergé, aux nobles et nobliaux. Les roturiers durent donc imaginer une façon simple et accessible pour communiquer. C'est ainsi que les artisans utilisè-

PHOTO: BONATI



Linteau avec arc de décharge.

ter la rupture d'un linteau. La forme : le centre du linteau est le point le plus fragile, il faut donc que ce centre soit plus épais que les côtés. Comme le dessous du linteau doit rester libre afin de permettre le passage, il faut que l'épaisseur se manifeste sur la partie supérieure de la pierre, d'où la forme d'un toit à deux pentes, appelé linteau en bâtière. Le linteau avec arc de décharge qui permet de répartir le poids sur les jambages ou pieds droits.

ture supérieure à celle de la pierre. Mais encore faut-il trouver l'arbre ou le bloc de pierre assez grand et volumineux pouvant servir au façonnage d'un linteau. Pour les ouvertures plus grandes telles que porte de grange on utilise la voussure clavée. De nos jours, les linteaux sont en béton précontraints ou en acier profilé appelé plus communément IPN. Ils sont intégrés dans la structure du mur porteur et seront par la suite recouverts d'un



Linteau de porte de grange.

enduit. Mais il n'y a pas si longtemps encore, les linteaux étaient en pierre de taille, généralement du grès, ou en bois, faisant partie intégrante de la décoration extérieure de la maison.

Bois et pierre

Les forêts étant, jadis, possession seigneuriale, leur

rent les linteaux de porte en y sculptant l'emblème de leur métier ainsi que les initiales et la date de construction de leur demeure. Les linteaux des particuliers sont ornés de fleurs, rosaces et différents motifs qui venaient se substituer à l'emblème du métier.

C. Bonati



Une voussure clavée.